

BILAN ANNUEL 2023

COMMISSION COMMUNALE D'ACCESSIBILITE (CCA)

La CCA compte 11 membres dont 4 élus de la majorité, 1 élu de l'opposition, 1 élu du groupe minoritaire et administrés ou présidents d'associations.

En 2023, la CCA s'est réunie environ tous les trois mois. A l'issue de ces réunions, un compte rendu a été transmis aux membres de la CCA, aux invités, aux services de la mairie ainsi qu'à tous les élus.

La CCA travaille avec la population, les services municipaux, les élus, les partenaires afin de prendre en compte les demandes, les projets, les difficultés, de toute personne touchée par un handicap pour améliorer son existence mais également celle de ses proches.

La CCA est présente pour rappeler l'importance de rendre accessible tous les lieux publics.

La lenteur des décisions et des actions développées a ralenti la motivation de membres de la CCA. Cela s'est traduit par une baisse de la fréquentation des membres de la CCA aux réunions et manifestations. Ainsi, il est devenu difficile de réaliser des actions si personne ne se porte garant d'un projet.

Les missions de la CCA

Elle doit réaliser :

- Un constat de l'accessibilité du cadre bâti existant, de la voirie, des espaces publics et des transports
- Un rapport annuel présenté au CM.
- Des propositions utiles de nature à améliorer la mise en accessibilité de l'existant. Un recensement de l'offre de logements accessibles aux personnes handicapées.

Au-delà de ses actions liées à l'accessibilité du bâtiment, la CCA travaille sur la communication. Le magazine *MALLEMORT INFO* de la commune fait apparaître des articles ou des informations en lien avec le handicap à chaque fois que nécessaire. Une adresse mail reste active mais elle est peu utilisée, les administrés interpellant autrement.

Cette année, l'action importante sur la commune réunissant mairie et associations et administrés a été les événements organisés pour améliorer la nouvelle vie du petit Louis, permettant de



récolter des fonds et ainsi améliorer son cadre de vie. Une grande générosité qui a touché tout le monde.

Le forum handicap prévention et sécurité a encore rencontré un grand succès auprès des administrés dont essentiellement des jeunes. De nombreux points d'informations et ateliers ont été mis en place grâce aux nombreuses associations et organismes bénévoles.

En 2023, dans le cadre de Paris 2024 et Terre de Jeux, des élèves en Staps ont travaillé des projets sur les jeux olympiques et paralympiques (projets tutorés). Notre alternant en Staps veille à intégrer les personnes en situation de handicap à chaque fois que nécessaire.

Travaux 2023

Depuis 2021, la commune n'a pu répondre pleinement aux exigences de l'accessibilité pour diverses raisons (recrutement de techniciens et absentéisme de personnels) demandant à prioriser d'autres sujets. Un nouvel audit (Accémetrie) a été réalisé fin 2023 pour reprendre les travaux d'accessibilité en internet et ceux externalisés coût 12 500 €.

Interventions du ST en 2023 :

- Mise en place d'une nouvelle place de parking PMR sur la place Raoul Coustet
- L'aménagement de l'école maternelle Joliot curie pour accueillir un enfant en situation de handicap sur le temps scolaire et périscolaire.

Logement sociaux accessibles

Au 01/01/2023, la commune compte 304 logements locatifs sociaux.

Il n'y a eu aucune livraison de logements locatifs sociaux sur la commune en 2023.

Pour 2024, la commune espère la livraison :

- du Clos des Lucioles pour 14 logements locatifs sociaux,
- du Hameau de Florent pour 15 logements locatifs sociaux,
- de l'habitat participatif – Les Pipistrelles – pour 15 logements locatifs sociaux.

Soit 44 LLS pour 2024.

La commune travaille avec l'organisme Handitoit et les bailleurs sociaux pour rendre un logement adapté.

Education :

Aménagement de l'école maternelle Joliot Curie pour l'accueil d'un enfant porteur de handicap

- Création d'une toilette enfant porteur de handicap/ table à langer

Aménagement à l'école Espélido :

- Création d'une rampe d'accès à l'intérieur
- Inclusion des enfants porteurs de handicap sur la pause méridienne « Dispositif un pour un »
- Adhésion au dispositif de mise à disposition par le SIVU d'animateurs sur le temps méridien dans les écoles.

De plus, dans le cadre du projet d'inclusion des enfants porteurs de handicap pendant la pause méridienne et de la mise en œuvre d'un accompagnement individualisé « projet un pour un », la commune sollicite la mise à disposition de personnel animateurs par le SIVU.

Ce dispositif vise à soutenir l'accueil des enfants en situation de handicap et à besoins particuliers dans les structures ordinaires. 3 agents d'animation sont mis à disposition de la commune pour assurer l'accueil, l'encadrement et l'animation de ces enfants pendant la pause méridienne.

L'accueil individualisé des enfants porteurs de handicap est organisé au sein des écoles maternelles l'Espélido et Joliot Curie, les lundis, mardis, jeudis et vendredis en période scolaire. La commune de Mallemort rembourse mensuellement au SIVU Collines Durance le montant de 18.00€ de l'heure et par agent, sur la base de présence effective de l'agent.

En 2024 :

- Création d'un accès PMR service éducation pour l'espace accueil familles
- Continuité du dispositif d'inclusion des enfants porteur de handicap
- Plan de formation des agents sur l'accompagnement des enfants porteurs de handicap
- Mise en œuvre du PEDT 2024 – 2027 (projet éducatif de territoire de la commune) :

Objectif transversal : inclusion des enfants porteurs de handicap / accessibilité aux activités de loisirs, culturelles / sportives/ centre de vacances

Objectifs pour l'année 2024

- Répondre aux administrés sur leur problème
- Poursuivre les réunions CCA
- Travaux (Voirie/sécurité, AD'AP, Suivi de l'accessibilité des logements sociaux),
- Création d'une place PMR devant l'église,
- Cheminement extérieur de la médiathèque,
- Reconduite du forum sur le handicap et sécurité en 2024 en intégrant la santé (prévention des jeunes avec l'appui de la CPTS)



- Poursuite de la mise en place des registres d'accessibilité dans chaque ERP pour répondre aux textes réglementaires, mais surtout pour informer les personnes de ce qu'elles peuvent trouver en entrant dans une ERP.
- Participation des jeunes de l'IME Le Colombier pour la création d'un graphe dans le cadre des JO 2024

Pour conclure, je poursuis à dire que la route est longue pour rapporter la parole des personnes en situation de handicap. La dynamique de la CCA est de relancer tout ceci à travers de petites interventions et manifestations à l'échelle de la commune.

Tout n'est pas de la compétence de la commune en termes de handicap mais son premier rôle et celui qu'elle compte bien garder est d'écouter toute personne en difficultés dans le but de l'orienter vers des services adaptés.

Fait à Mallemort le 31/01/24

Mme GUY Ghislaine
Adjointe au Maire
Délégation Accessibilité/Handicap
Vice-présidente de la CCA